

Aménagement de la cour de l'école de Langouët :

Aire de jeux et plantations

La commune de Langouët de 570 habitants est engagée depuis longtemps dans des démarches de développement durable. Cela se traduit notamment :

- Par une politique 0 phytos d'entretien des espaces verts
- Un réseau de chaleur bois pour le chauffage de l'ensemble des équipements municipaux
- Deux lotissements écologiques avec un accent fort sur le bois, l'énergie et les végétaux (haies en saules tressées, vergers collectifs, haies locales...)
- D'une école rénovée et agrandie selon une démarche HQE à laquelle est associée une cantine 100% bio et locale depuis 8 ans

Objet

La commune souhaite revoir l'aménagement de la cour d'école, aujourd'hui entièrement bitumée et sans végétal, en proposant différents espaces de jeux et plantations. L'école compte 95 élèves.

NB :

- Projet pédagogique de l'équipe enseignante autour de « art et jardin » pour l'année 2011-2012
- A terme aménagement de l'espace extérieur à l'école actuellement occupé par un terrain de tennis qui doit être maintenu mais qui peut recevoir d'autres pratiques ludiques et conviviales

Marché

La Commune recherche une assistante à maîtrise d'ouvrage qui pourrait

- proposer un plan d'aménagement avec organisation des plantations et aire de jeux
- encadrer le chantier

Dans le respect du cahier des charges ci-dessous : usages souhaités par les enfants/institutrices
Sécurité et environnement, délais, coûts

Suite à la réalisation du plan les travaux pourraient s'organiser comme suit :

- plantations : l'idéal serait de trouver un professionnel qui encadre une équipe de bénévoles de parents
- jeux : réalisation par un artisan / commande auprès d'un fournisseur puis 2 possibilités :
 - o Installé par l'artisan ou par le fournisseur
 - o Installé par la commune (agent communal + parents d'élèves) sous contrôle du fournisseur

Qualités recherchées

- Connaissance des enfants, de leur fonctionnement, des jeux
- Connaissance des plantes
- Compétence en aménagement durable, paysagiste

Validation- démarche

Le prestataire proposera ses propositions à un groupe de travail composé d'élus, d'institutrices et parents d'élèves.

Usages souhaités par les enfants et les institutrices

Ages	Nombre d'enfants	Matin	après midi	
Maternelles ps-ms-gs	39	10h15-10h45	15h30-16h00	S'attraper, patauger dans la terre des bacs à plante ou dans le sable
Cp	15	10h30-10h45	15h15-15h30	S'attraper, le sable, élastique, vélos, cartes pokémon, toupies (interdites depuis peu)
CE	22	10h30-10h45	15h15-15h30	S'attraper, cartes pokémon, préparer des spectacles, patauger pour les plus grandes, jouer au foot pour les plus grands
CM	19	10h30-10h45	15h15-15h30	
Tous ensembles	95			Jeux de taquineries (taper les plus grands et courir pour s'échapper)

Exemple :

- zone calme pour les jeux de société, la libre discussion...
- zone d'activités moyennes pour les jeux avec tracés au sol, bac à sable...
- zone d'activités plus intenses pour les jeux avec structures et/ou jeux de ballons, de course...
- zone d'activités liées à l'environnement : jardin, espace fleurs, arbres...
- zone libre pour la circulation des personnes et les jeux à initiative des élèves.

La diversité des zones doit permettre à tous les enfants d'agir et de varier leurs actions pendant les récréations, ou les temps d'EPS utilisant la cour comme espace de motricité.

L'objectif est de :

- Délimiter les espaces, les identifier mais sans trop cloisonner
- Laisser un espace libre important pour les jeux de course ou de ballon
- Protéger un peu plus la partie maternelle qui devra conserver un espace « bac à sable » mais avec une bâche de couverture
- Veiller à l'accessibilité de tous à ces jeux

NB : Auparavant, il existait : un bac à sable, un toboggan, 2 strapontins à ressort, qui ont tous été enlevés :

- les jeux convenaient mais s'avéraient trop vétustes,
- le sable s'est avéré pas assez hygiénique mais surtout pose problème pour l'entretien des classes en parquet brut.

Il reste à ce jour un simple marquage au sol : marelle... réalisé avec les parents d'élèves

Pour autant la volonté est de conserver un bac à sable

Sécurité et accessibilité

Au niveau des aménagements tout doit être prévu pour une sécurité maximale des enfants.

- aire de réception.
- conformité des matériaux et des structures de jeux.
- anticipation de l'entretien général de la cour avec son coût.
- facilité de surveillance par les enseignants et/ou personnels communaux.
- Orientation des jeux (soleil, vent...).

Les travaux d'aménagement seront impérativement conformes aux normes de mise en accessibilité.

Les normes EN 1176 et EN 1177 définissent un cadre qui garantit un niveau de sécurité optimal pour les utilisateurs d'aires de jeux.

Les équipements proposés pour les aires de jeux devront être conformes aux normes dont les références auront été publiées au journal officiel (notamment le décret n° 96-1136 du 18 décembre 1996 fixant les prescriptions de sécurité relatives aux aires de jeux).

Environnement

- Plantations : plantes les plus favorables à la biodiversité (plantes locales), attention portée au caractère allergisant, arbre ou arbustes aux racines ne risquant pas de soulever le bitume, pas de paillage plastique (les chênes persistants sont à étudier en priorité)
- Jeux :

La politique environnementale du fournisseur doit être validée par la certification de la norme ISO 14001 ou engagement équivalent justifié

Privilégier des matériaux naturels, résistants, nécessitant peu/pas d'entretien

Ne pas utiliser des matériaux qui contiennent des substances toxiques, tels que le Chrome et l'Arsenic imprégné dans le bois, ou bien d'autres encore.

S'assurer de la provenance et de la qualité du bois. La commune bannit les bois exotiques, même certifiés

Délais

Les travaux doivent être terminés en juin 2012

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin
	- Finalisation cahier des charges - Définition des jeux avec GT - Contact avec la MFR - Mi-janvier : soit MFR soit prestataire	- Choix prestataire - RDV avec prestataire - Présentation projet	- 1ere réflexions - Echanges avec le Gt - 2eme réflexions et échanges	- Pré-Validation projet - Présentation aux parents d'élèves et retours - Validation finale	- Organisation des travaux	- travaux

Budget

La commune n'a pas voté de budget. Elle souhaite privilégier la simplicité du projet avec la participation des parents d'élèves pour l'installation.

Elle ne serait pas contre éviter des jeux jugés souvent stéréotypés et chers, mais ne voit pas d'alternatives répondant avec certitude aux contraintes de sécurité.

Annexe : à voir en groupe de travail

Démarche pour affiner le choix des jeux et du fonctionnement

Projet des enfants et des enseignants:

- Au cours des moments de langage, en classe ou sur la cour, lors des séances de dessin, à partir des initiatives des élèves proposant des jeux pendant la récréation, recenser toutes les idées pouvant enrichir le projet. Les enfants nomment par des verbes d'action ce qu'ils aiment faire (sauter, courir, glisser, se reposer...)
- Réfléchir aux objectifs de motricité, de socialisation, de la structure des espaces et de la configuration du terrain.

Objectif

- Préciser le type de jeu à acheter ou à construire
- Préciser le fonctionnement actuel des espaces
- Discuter sur la possibilité des parents d'élèves de s'investir dans les travaux
- Préciser ce que vous voulez impérativement / ce que vous ne voulez absolument pas
- Définir des points de vigilance particulière qui n'apparaîtrait pas dans le cahier des charges
- Trouver une solution pour le sable ?

Préalables

La cour d'école est un espace investi de façon différente selon le temps choisi : récréation, séance d'EPS, rencontre sportive ...C'est un lieu d'échanges informels mais aussi un lieu d'apprentissage, autant de temps de vie durant lesquels s'instaurent des relations particulières. C'est un lieu où vivent et se partagent de nombreuses émotions.

Comme lieu de vie commun de l'école, son aménagement et les animations proposées ont des répercussions sur l'ensemble de la communauté éducative.